

## **64 - Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - Troisième répartition 2013**

**M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :** Le dispositif d'aide aux «Emergences» concrétise le soutien de la Ville de Besançon aux nouveaux créateurs dans le domaine du spectacle vivant, en lien avec les structures culturelles bisontines, Scène nationale de Besançon, Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté, La Rodia et Service Culturel du CROUS.

Cet accompagnement, au cours des différentes étapes des projets de création retenus, peut prendre des formes diverses (aides financières, techniques, administratives...). La «Semaine des Emergences», organisée chaque année au mois de juin par la Ville, en collaboration avec ses partenaires, donne l'occasion à ces jeunes artistes de présenter leurs créations au public et aux professionnels.

Dans le cadre du dispositif «Emergences», il est ainsi proposé d'apporter en troisième répartition, au titre de l'année 2013 :

- une subvention complémentaire à deux projets créés en juin 2013 afin de favoriser leur finalisation et leur diffusion ;
- deux subventions destinées à permettre l'avancée du processus de création de deux projets 2014 ;
- une subvention à un projet afin de lui permettre de poursuivre sa recherche artistique et son processus de structuration.

### **I - «L'Ailleurs, peut-être» - Compagnie Vivre dans le feu**

La Compagnie Vivre dans le feu, fondée en 2008 par la jeune dramaturge et metteur en scène Louise Lévêque, développe une démarche artistique axée autour de la langue et des images.

Après la présentation de «L'Ailleurs, peut-être - premier tableau» lors de la «Semaine des Emergences» en juin 2013, la Compagnie poursuit son travail de finalisation et de diffusion de ce spectacle, né d'une réflexion sur le voyage et sur la quête de l'ailleurs.

Consolidant des partenariats et développant de nouvelles collaborations à l'issue de cette première étape, elle envisage désormais trois nouvelles phases de travail entre la fin d'année 2013 et l'automne 2014, avant la diffusion dans différentes structures culturelles, en région et à l'extérieur.

Il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **2 000 €** à l'Association Vivre dans le feu afin de participer à la finalisation et à la diffusion de son spectacle «L'Ailleurs, peut-être».

### **II - «Pira.Ts » - Twam Production**

Créée en 2012, l'association Twam Production porte le projet du trio Pira.Ts né en 2008 autour d'un croisement artistique entre beatbox, rap et flûte traversière.

Suite à la présentation de son concert à l'occasion de la «Semaine des Emergences» en juin 2013, le groupe envisage de finaliser et diffuser son projet scénique parallèlement à la sortie de son premier album, prévue en février 2014.

Dans le cadre de cette démarche, le trio, qui développe actuellement par le biais de l'association Twam Production la mise en place d'outils et d'un réseau d'accompagnement à la diffusion de son projet, privilégie pour son travail scénique une consolidation de la scénographie vidéo.

Il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **2 000 €** à l'Association Twam Production afin de permettre la finalisation et à la diffusion du projet scénique de Pira.Ts.

### **III - «Sous vide» - Compagnie Projet D**

Créé en 2012 et installé à la Cartonnerie de Mesnay, le collectif Projet D réunit six jeunes artistes issus de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette de Charleville-Mézières.

Après l'aménagement d'un espace de travail, la création de premières petites formes pour l'espace public et la réalisation de différentes interventions pédagogiques, le collectif Projet D poursuit la création de son premier spectacle en salle «Sous vide» en vue d'une première présentation au public en 2014.

Mis en scène par Marie Godefroy, ce projet de création marionnettique, dont une forme courte a été réalisée dans le cadre d'un projet de fin d'études, propose un questionnement sur le rapport à l'origine.

La Compagnie, bénéficiant notamment d'un soutien de l'Institut International de la Marionnette, a commencé son travail de création scénique dans le cadre de résidences. Par ailleurs, en parallèle au développement artistique de son projet, elle poursuit son processus de structuration.

Il est proposé d'allouer une aide de **2 500 €** à l'Association Projet D afin de lui permettre l'avancée de son processus de création du projet «Sous vide» et de conforter sa démarche de structuration.

### **IV - «Le Locataire » - Tide Company**

Tide Company, créée en 2008, fonde sa démarche sur des racines circassiennes et une approche contemporaine. Après la création et la diffusion d'un premier projet, spectacle de manipulation d'objets et de magie (lauréat Jeune Talent Cirque 2008), l'équipe artistique de la Compagnie s'est redéfinie. Deux de ses membres actuels, Benjamin Haegel et Jérémie Chevalier, ont été initiés au cirque dans des structures bisontines (Yole, Serious Road Trip, Passe Muraille).

Deuxième projet de Tide Company, «Le Locataire» est une pièce écrite pour trois comédiens issus du cirque et guidée par l'écriture d'un auteur. Sous les contours d'un univers absurde, étrange et cinématographique, elle vise à confronter la part civilisée de l'homme avec l'intime.

Après différentes étapes de travail en 2013, dont une résidence à la Friche Artistique de Besançon, la compagnie conforte actuellement son processus de création pour aboutir à une première présentation au public en 2014.

Il est proposé d'allouer une aide de **2 000 €** à l'Association Tide Company afin de lui permettre l'avancée de son processus de création du projet «Le Locataire».

### **V - «Divertissement SARL» - Association DER**

Fondé en 2012 à Besançon par Fabio Kinas avec de jeunes artistes, le collectif DER est une cellule de recherches artistiques pluridisciplinaires qui vise à repenser la création contemporaine, la place du public et l'art comme expérience.

Après différentes interventions lors d'événements publics, le collectif DER prolonge sa recherche artistique autour d'un projet de création de spectacle pluridisciplinaire déambulatoire. En parallèle, l'association DER s'inscrit dans une démarche de structuration.

Il est proposé d'allouer une aide de **1 500 €** à l'Association DER pour prolonger sa recherche artistique et conforter son processus de structuration.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution des subventions suivantes :

- 2 000 € à l'Association Vivre dans le feu ;
- 2 000 € à l'Association Twam Production ;
- 2 500 € à l'Association Projet D ;
- 2 000 € à l'Association Tide Company ;
- 1 500 € à l'Association DER.

En cas d'accord, la dépense totale, soit **10 000 €**, sera prélevée sur la ligne 65.33/6574 CS 41050.

**«M. LE MAIRE** : Il n'y a pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

*Récépissé préfectoral du 5 décembre 2013.*